

OCTOBRE 2024



RESTAURATION



**Les cartes Bimpli sont arrivées chez vous, elle seront
créditées de vos repas d'octobre très bientôt.**

L'enregistrement des avantages restauration se fait
manuellement pour l'instant, mais à terme l'attribution devrait
se faire automatiquement dans Optima.

Pour bénéficier d'un titre restaurant, il faut que le temps de travail quotidien soit d'un
minimum de 4 heures, et soit organisé en deux séquences de travail séparées par une
coupure repas.

Cette coupure doit être prise entre 11H30 et 14H30 bornes incluses

La valeur faciale de vos tickets restaurant est de **8,40 euros**

**60% pris en charge par l'EFS (soit 5,04 euros),
40% pris en charge par le salarié (soit 3,36 euros)**

La valeur du titre restaurant est exonérée des cotisations sociales.



MAJORATION DU SAMEDI

Les 15% de majoration du samedi concernent pratiquement tous les personnels y
compris les MAD*. À ce jour, seuls les cadres autonomes en sont écartés car
non-planifiés. Leur intégration pourraient être envisagée par la suite pour
certains (Médecins TMC, cadres de prélèvement devant assister à des AG, etc,...)

***1-2 Champ d'application La présente convention collective et ses annexes s'appliquent à
l'ensemble des salariés de l'EFS régis par un contrat de travail de droit privé ainsi qu'aux
contractuels de droit public ayant opté, en vertu de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1998, pour le
statut de droit privé dans un délai fixé à l'annexe 7 C. En vertu des textes qui les régissent, la
présente convention s'applique également aux fonctionnaires et agents publics en position de
détachement.**





ACCORD REMPLACEMENTS INOPINÉS



Malgré le refus catégorique de la Direction Nationale lors des négociations d'intégrer les intérimaires à cet accord, il est de notre devoir de vous faire savoir que des dérives existent déjà dans au moins une autre région.

Cette région a décidé d'attribuer cette prime aux intérimaires qui acceptent ces remplacements inopinés.

En Bretagne, pour la direction il n'en est pas question, et cela respecte l'accord signé par les Organisations Syndicales Représentatives et la Direction Nationale.

On constate que déjà moins d'un mois après sa mise en place, des régions prennent dès à présent des libertés et adaptent l'accord à leurs besoins, en l'attribuant l'indemnité aux intérimaires.

S'ils sont dans le vrai, et il va falloir le réviser dans le cas contraire, ils devront cesser.

Nos intérimaires le prennent très mal, doit-on demander à la Bretagne de s'aligner sur cette région?



PRÉPAS DE NANTES

Les services Préparation et LCQ de Nantes qui attendaient depuis un certain temps la date toujours repoussée de leur déménagement pour Rennes, sont désormais fixés.

Un nouveau site plus spacieux a été trouvé dans leur ville. Il n'y aura donc pas de mutations pour nous rejoindre. Les salariés nantais sont tous bien soulagés.

Notre site ne va-t-il pas alors être trop surdimensionné pour la Bretagne?





**Union Nationale des
Syndicats Autonomes**

REJOINS LA MEUTE, ADHÈRE À L'UNSA !!!

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?



**A L'UNSA
ON S'OCCUPE DE MOI !**

**ADHÉREZ à
UN SYNDICAT de PROXIMITÉ
INDÉPENDANT et AUTONOME**



L'UNSA décide et s'organise de façon **autonome** au sein de l'EFS.

Nos positions et nos actions sont prises uniquement dans l'intérêt du personnel, **indépendamment** de tout parti politique. Nous défendons les droits de tous les salariés de l'EFS, que vous soyez de droit public ou de droit privé, **en proximité constante** avec vous, attentifs à vos conditions de travail et en tenant compte de vos attentes.

Nicolas MARTIN - Chauffeur technicien – Rennes
Représentant Syndical UNSA au CSEC
Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne
Élu UNSA Titulaire au CSE
mail: unsa.efsbretagne@gmail.com tél: 06 01 88 67 66

Carole CLOIREC - EPDI – Vannes
Déléguée Syndicale de site UNSA
Lorient-Vannes
Élue CSSCT

Orlane LEVALLOIS – TECH LABO –
HLA Rennes
Déléguée Syndicale Régionale Sup
Élue UNSA Titulaire au CSE

Carole ETIENNE - EPDI – Rennes
Déléguée Syndicale de site UNSA
Rennes

Amandine FEUVRIER – TECH LABO – IH/DEL
Rennes
Représentante Syndicale Régionale
Bretagne

Thierry MAHE- Chauffeur technicien – Rennes
Élu UNSA suppléant au CSE